

# PRISES DE PAROLE



Du 3 au  
21 novembre  
**2008**

Service de presse



# Inform

- Assurance chômage
- Crise financière/Conjoncture
  - Cellules TPE/PME du MEDEF
  - Après la publication des chiffres du PIB au 3<sup>ème</sup> trimestre (+0,1 % en volume)
  - Conséquences sur les TPE/PME
  - Investissements des entreprises
  - Trésorerie des entreprises
  - Crédit aux entreprises
  - Rôle et missions de René Ricol
  - Relations banques-entreprises
  - Rôle des banques
  - Assurance-crédit
  - G20 de Washington
  - Actions à mener
- Formation professionnelle
- Franchissement de seuils
- GPEC
- MEDEF
- Prud'hommes

## ■ ASSURANCE CHÔMAGE

Il est évident que dans la situation actuelle, plus que jamais, nous devons tout faire pour baisser les prélèvements obligatoires sur les entreprises. Donc se pose la question « peut-on aujourd'hui baisser les cotisations employeurs et employés, et en particulier les cotisations employeurs qui pèsent sur les entreprises ? ». Nous avons fait faire plusieurs simulations à l'UNEDIC et à ma demande personnelle, j'ai demandé une simulation avec un scénario gris foncé, voire noir, qui est un scénario de récession à -1 pour la France en 2009. Que se passe-t-il dans ce scénario ? Il y a une augmentation du chômage, c'est toujours trop, mais même dans ce scénario, tout laisse à penser qu'à la fin de l'année 2009 il y aura un équilibre sur le régime d'assurance chômage. Pourquoi ? Il y a deux raisons. Il y a une raison démographique qui est tout à fait spectaculaire. C'est vraiment le départ des « baby boomers », donc des « papy-boomers » aujourd'hui, qui explique largement la situation. Il y a une deuxième raison, qui est tout à fait essentielle et très rarement expliquée : les cotisations d'assurance chômage sont assises sur la masse salariale des entreprises. Et même s'il y a des réductions d'effectifs dans quelques entreprises, globalement la masse salariale ne cesse d'augmenter. Vous pouvez regarder sur 20 ou 30 ans, même en période de crise, 1991, 1992, la masse salariale globale augmente. Parce qu'il y a au moins un suivi de l'inflation. Donc l'assiette sur laquelle repose les cotisations augmente continuellement. Donc la combinaison de la démographie et de ce mécanisme sur laquelle est fondée l'assiette de cotisations fait que d'après ses simulations, il y a un équilibre du régime d'assurance chômage.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

Le mandat est toujours le même : obtenir une baisse des cotisations. Ça ne veut pas dire qu'à l'intérieur de cette baisse, il n'y ait pas de nombreux aménagements à envisager. Partout, nous pouvons faire mieux en faisant moins cher. Le raisonnement du président de la République consiste souvent à dire « qu'est-ce qui se passe dans le paritarisme ? Il y a du gaspillage ». Il y a certainement quelques abus, c'est ce qu'il a laissé entendre dans son discours de Rethel, il a probablement raison sur le fait qu'il y a de l'optimisation à faire. Et nous devons tous balayer devant notre porte, que ce soit nous, partenaires sociaux, dans notre mission de gestionnaire, ou que ce soit l'Etat dans sa mission de gestionnaire. Et le président de la République nous le demande pour la formation ou pour l'UNEDIC mais moi je le demande aussi pour le pôle emploi. Je demande par exemple à ce qu'on regarde bien plus sérieusement que ce qu'on a fait jusqu'à présent la façon dont vont être utilisés ces fameux 10% qui représentent un plancher, 10% de recettes issues de l'UNEDIC qui vont être affectées au pôle emploi. Partout nous avons de l'optimisation de gestion à faire.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

## ■ CRISE FINANCIÈRE

Souvenez-vous, en 1998, la France gagne la Coupe du monde de football et c'est bon pour le moral et c'est bon pour l'économie de la France. Moi, j'ai dit au Premier ministre aujourd'hui, 2008, Barack Obama est élu président des Etats-Unis, c'est bon pour le moral du monde et ça peut être bon pour le moral et la dynamique de l'économie mondiale. Partant de là, nous avons dit au Premier ministre que nous avons six mois devant nous, en Europe, en France, pour profiter de cette nouvelle espérance et poser les actes, prendre les décisions qui vont nous permettre de consolider notre économie, lui redonner une dynamique, notamment à partir des TPE et des PME.

→ **Laurence Parisot, à l'issue de son entretien avec François Fillon, LCI, 6 novembre 2008**

Maintenant, il faut arrêter d'être dans un discours pessimiste et noir. On ne va pas orchestrer l'idée que tout est foutu, au contraire, il y a de nouvelles sources d'espérance. Cultivons cette nouvelle source d'espérance, notamment à partir de nos TPE et de nos PME.

→ **Laurence Parisot, à l'issue de son entretien avec François Fillon, LCI, 6 novembre 2008**

Il faut être solidaire au niveau national. François Fillon a demandé de sortir des clivages partisans face à la situation. Je soutiens tout-à-fait cet appel du Premier ministre. On a intérêt vraiment tous à agir ensemble, sur la vague extraordinaire de l'espérance nouvelle qu'a suscitée dans le monde entier l'élection de Barack Obama.

→ **Laurence Parisot, à l'issue de son entretien avec François Fillon, L'AFP, 6 novembre 2008**

« Nous devons tout faire pour baisser les prélèvements obligatoires sur les entreprises »

« Faire mieux en faisant moins cher »

« Il faut arrêter d'être dans un discours pessimiste et noir »

« Agir ensemble, sur la vague extraordinaire de l'espérance nouvelle qu'a suscitée dans le monde entier l'élection de Barack Obama »

## Cellules TPE/PME du MEDEF

« Il ne faut pas orchestrer la catastrophe, il faut essayer de résoudre les problèmes »

Il ne faut pas orchestrer la catastrophe, il faut essayer de résoudre les problèmes. C'est bien dans cet esprit que nous avons créé la cellule de soutien TPE/PME qu'anime Stéphan Brousse avec d'autres élus du MEDEF, Hugues-Arnaud Mayer en particulier et d'autres encore. Qu'est-ce que c'est la cellule de soutien TPE/PME ? C'est, au niveau local – nous avons aujourd'hui 50 cellules, d'autres sont en train de se créer –, organiser un groupe de chefs d'entreprise opérationnel, pratique, ouvert. Il ne s'agit pas d'un groupe qui doit exclusivement être MEDEF, cela peut être un groupe qui est composé de représentants d'autres organisations, du CJD, de CroissancePlus, des Chambres de Commerce, ce n'est pas un enjeu d'étiquette partisane. Ce groupe doit être un lieu d'accès, de rencontre pour tous les chefs d'entreprise qui sont en difficulté et qui ne savent pas comment faire.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

Vous êtes un patron, un chef d'entreprise de taille modeste dans un département, vous avez un vrai problème de trésorerie ou un vrai problème parce qu'un de vos clients ne vous paye pas. Ceci vous met en danger, en danger vital parfois. Est-ce que vous pensez que, dans ce cas-là, on va sérieusement à la réunion officielle, présidée par le préfet, avec le TPG, avec élus locaux, notamment régionaux qui sont en général très présents, pour dire publiquement : je suis en difficulté ? C'est quasi mission impossible. Car si vous rendez cela ainsi public dans ces réunions – qui réunissent en moyenne 50 à 60 personnes – cela veut dire que votre concurrent va le savoir, que vos clients vont le savoir, que vos fournisseurs vont le savoir, cela veut dire que vous vous fragilisez encore plus. Quel est l'intérêt de nos cellules de soutien, et notamment à partir du moment où elles sont ouvertes à tout le monde ? C'est de pouvoir, pour ce même chef d'entreprise, rentrer en contact avec celui qu'il connaît déjà, avec celui qu'il a déjà rencontré, avec celui à qui il peut faire confiance et qui va disposer de toutes les informations pour lui dire : compte tenu de ta situation, il faut que tu ailles voir le médiateur du crédit, voilà comment on prépare un dossier pour le médiateur du crédit ou, au contraire, compte tenu de ta situation, tu peux appeler directement Oséo, voilà comment tu peux entrer en contact avec Oséo, ou, au contraire, compte tenu de ta situation, peut-être tu devrais envisager de demander au Tribunal de Commerce d'être mis sous mandat ad hoc, etc. L'objectif des cellules de soutien, c'est d'être un lieu de rencontres et un lieu de facilitation.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

✦ Au sein des MEDEF, nous créons des cellules de soutien aux PME dans lesquelles nous réunissons les banquiers de la place, la Banque de France, les assureurs-crédits, l'Etat et les organismes collecteurs. Il faut éviter que les entreprises qui ont du potentiel et qui sont simplement en situation de trésorerie difficile se retrouvent au tapis à cause de cette crise.

→ **Stéphan Brousse, Conseiller spécial TPE/PME de Laurence Parisot, France Info, 14 octobre 2008**

✦ A la moindre souffrance de Wall Street, on souffre aussi un peu partout. Mais plus on se rapproche du réel et moins on est à l'agonie. Plus on rentre dans la poupée russe et plus on a des raisons d'espérer.

→ **Hugues-Arnaud Mayer, président de la Commission Développement des Territoires du MEDEF, L'Alsace, 23 octobre 2008**

✦ Pour l'instant, nous n'avons pas connaissance d'entreprises oisiennes en disgrâce auprès de leur banque. En revanche, des assureurs-crédits auraient supprimé à certaines sociétés le délai de paiement des fournisseurs. Nous interviendrons lundi lors d'une réunion avec ces assureurs pour trouver des arrangements.

→ **Jacques Vincent, président du MEDEF Oise, Le Parisien, 15 novembre 2008**

✦ Le pire des choses serait que la machine s'arrête. Il faut aider les entreprises à ne pas ralentir.

→ **Bruno Lucas, président du MEDEF Pays de la Loire, La Croix, 4 novembre 2008**

✦ On ne veut pas paniquer mais nous savons que nous allons vers des jours difficiles. Alors il faut accompagner les entreprises, mettre en œuvre la solidarité. Avec la cellule, après un entretien confidentiel, on va servir de facilitateur dans la mise en relation avec les organismes officiels. On va mettre à disposition nos services, nos informations, notre relationnel. Car, généralement, le chef d'entreprise est tout seul dans son bureau. Il faut casser cette solitude.

→ **Martin Chimbault, présidente du MEDEF Cantal, La Montagne, 3 novembre 2008**

« Ce groupe doit être un lieu d'accès, de rencontre pour tous les chefs d'entreprise qui sont en difficulté et qui ne savent pas comment faire »

« L'objectif des cellules de soutien, c'est d'être un lieu de rencontres et un lieu de facilitation »

✦ Nous sommes face à des phénomènes de crise qui se superposent les uns aux autres et nous avons souhaité offrir aux dirigeants d'entreprise, souvent très seuls, un point d'entrée pour les écouter, les aider ou les guider. L'objectif de la cellule n'est pas de résoudre les problèmes à la place du chef d'entreprise mais de contribuer à trouver des solutions durant cette période tourmentée dont nous ne pouvons pas prédire la durée. Ce soutien n'a pas vocation à être pérenne.

→ **Jean Schwebel, président du MEDEF Alsace, DNA, 30 octobre 2008**

### Après la publication des chiffres du 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 (+ 0,1 % en volume)

Je dis « ouf » et j'insiste sur une chose. Il s'est passé un événement extraordinaire le 4 novembre 2008, un événement d'une ampleur planétaire : l'élection de Barack Obama. Cette élection, c'est une espérance qui souffle sur tous les pays du monde. Surfons sur cette espérance pour redonner aussi le moral aux acteurs économiques. Souvenez-vous : en 1998, la France gagne la Coupe du monde de football. Cela a fait du bien au moral et cela a fait du bien à l'économie de la France. Prenons l'élection de Barack Obama de la même façon. Face à une situation difficile, il ne faut pas non plus orchestrer un discours catastrophique. Nous avons pu éviter la récession sur le plan technique parce que les entreprises ont continué à investir, légèrement, mais elles ont continué à investir. Il faut tout faire aujourd'hui pour ne pas nuire aux entreprises, pour leur créer les conditions les plus favorables de leur croissance et de leur développement. Cela veut dire notamment ne pas augmenter leurs charges, mais penser à baisser leurs charges. Si nos élus comprennent l'intérêt de baisser les charges des entreprises, en 2009, nous éviterons la récession.

→ **Laurence Parisot, AFP, Europe 1 et BFM, 14 novembre 2008**

Sur la situation économique, évidemment, nous avons tous poussé un « ouf » de soulagement à l'annonce du chiffre provisoire de croissance sur le 3<sup>ème</sup> trimestre publié par l'Insee. « Ou », le chiffre est positif, légèrement, mais il est positif. « Ou », mais soyons lucides, réalistes. Quand on regarde un certain nombre de données derrière cette moyenne globale, la situation est objectivement très préoccupante.

- Pour le seul secteur industriel, là nous sommes en récession : sur 12 mois, le secteur industriel est à -2,7.

- Deuxièmement, l'emploi salarié baisse. Il avait déjà baissé au 2<sup>ème</sup> trimestre de - 27 800 emplois, il a à nouveau baissé au 3<sup>ème</sup> trimestre, - 10 800. Deuxième très mauvais signe.

- Troisièmement l'activité chute dans un certain nombre de secteurs, et ce d'une manière dramatique. C'est vrai par exemple pour la construction, c'est vrai, bien sûr pour toute la filière automobile, mais d'autres secteurs sont très touchés, je pense par exemple à l'intérim.

- Quatrièmement, le déficit commercial de notre pays atteint des chiffres vertigineux. Quand on regarde la courbe tout-à-fait spectaculaire des parts de marché à l'exportation de la France depuis le début des années 1990, on voit un effondrement, il n'y a même pas de palier, c'est continu, et il y a même une accélération tout récente. C'est un problème structurel, ce n'est pas un problème conjoncturel. Même si, bien sûr, la conjoncture n'arrange pas les choses. Mais une telle courbe montre la dimension structurelle du problème

- Et puis, je peux multiplier ainsi les mauvais signes malheureusement, je peux vous parler de la chute de la consommation, du volume des ventes de détails qui ralentit très nettement.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

### Conséquences sur les TPE et les PME

Nous avons eu un rendez-vous extrêmement constructif avec le Premier ministre pour discuter de la situation des TPE et des PME dans la crise à laquelle nous sommes tous confrontés. La force de l'économie française, c'est ce tissu de plus d'un million de petites entreprises. Il ne faut surtout pas qu'elles soient mises en danger de mort aujourd'hui parce qu'elles manquent de crédits ou parce qu'elles peuvent avoir une mauvaise note par l'assureur-crédit.

→ **Laurence Parisot, à l'issue de son entretien avec François Fillon, l'AFP, 6 novembre 2008**

Je ne suis pas sûre qu'on puisse dire aujourd'hui qu'il y ait eu de vraies interruptions de crédit et qu'il y ait eu des coupures vraiment significatives entre les banques et les entreprises. Il n'y a pas de problème repérable, identifiable et scandaleux pour le moment.

→ **Laurence Parisot, à l'issue de son entretien avec François Fillon, L'AFP, 6 novembre 2008**

« Tout faire aujourd'hui pour ne pas nuire aux entreprises, pour leur créer les conditions les plus favorables de leur croissance et de leur développement »

« La force de l'économie française, c'est ce tissu de plus d'un million de petites entreprises »

## Investissements des entreprises

Le petit dixième de point de croissance que nous avons enregistré s'explique principalement par le maintien de l'investissement. Or, nous avons, malheureusement, de bonnes raisons de craindre qu'il va y avoir un retournement dans l'investissement des entreprises qui pourrait être tout-à-fait majeur. Les prévisions laissent entendre que, d'abord, le ralentissement de l'investissement a commencé dès le printemps, et que l'on pourrait se retrouver à des niveaux d'investissements équivalents à celui du début des années 90. Or, avoir ainsi un niveau d'investissement proche de celui des années 90, compte tenu de la hausse des prix, cela veut dire que nous allons avoir probablement un recul en volume de l'investissement.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

Nous sommes aujourd'hui à une pointe en termes d'investissements. Or l'expérience montre qu'à partir du moment où il y a des restrictions sur le crédit, c'est d'abord priorité donnée au désendettement, et nous savons qu'il faut au moins consacrer 2 à 3 ans au désendettement avant de pouvoir espérer voir l'investissement repartir. Au total, nous disons que, encore une fois, il y a des témoignages de chefs d'entreprise qui, vraiment serrent la gorge et tordent les tripes, il y a des graphiques qui donnent le vertige.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

## Trésorerie des entreprises

Tous les chiffres, notamment ceux de la Banque de France, montrent un allongement considérable des délais de paiement. Donc, chacun tire le plus possible sur la corde de la trésorerie.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

La situation de trésorerie des entreprises se dégrade d'une manière spectaculaire. Elle avait commencé à se dégrader dès le début de l'année 2008, mais à partir du printemps 2008, c'est tout-à-fait significatif, et évidemment, à partir de septembre, là aussi, c'est une droite qui tombe à pic.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

## Crédit aux entreprises

Tout montre que le durcissement du crédit est manifeste, est objectif. D'ailleurs, la dernière enquête trimestrielle de la BCE le confirme – enquête faite par la BCE elle-même auprès des banques – et on sait très bien les raisons qui expliquent ce durcissement du crédit : c'est d'abord lié à la difficulté des établissements de crédits eux-mêmes à accéder aux financements du marché. Et hier, en Conseil exécutif, tous les représentants des secteurs des établissements de crédit attiraient l'attention sur le fait que, certes, il y avait une amélioration, un assouplissement, une détente selon les termes consacrés, sur le refinancement au jour le jour, mais sur des échéances hebdomadaires ou mensuelles, c'est encore très compliqué. Bien sûr, on peut parler aussi de la fragilisation des positions de liquidités d'une manière générale, mais ce qui joue également sur les durcissements du crédit, ce sont les anticipations des banquiers eux-mêmes sur la situation économique. Et c'est là que nous rentrons dans un système de cercle vicieux, extraordinairement difficile à casser, même si j'y reviendrai parce que je pense que tout est fait justement pour casser ce cercle vicieux. Mais sachez que dans les comportements et les décisions des banques aujourd'hui, il y a cette dimension d'anticipation économique pessimiste qui explique la situation.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

Selon les banques et les statistiques officielles de la Banque de France notamment, le volume des encours de crédits accordés aux entreprises a augmenté. C'est vrai, c'est incontestable. De septembre 2007 à septembre 2008 : + 12 % d'augmentation du volume des crédits accordés aux entreprises. Si jamais on s'était intéressé, en début d'année 2008, aux crédits accordés aux entreprises y était intéressé, je vous aurais dit que l'augmentation du volume avait été de 18 %. Donc, qu'est-ce que nous sommes en train de constater ? Une décélération du volume de crédits accordés. C'est-à-dire qu'il y a toujours une progression, mais cette progression est bien moins forte que ce qu'on a connu ces dernières années, avec un taux de crédit bas qui a permis, pour beaucoup, d'investir, de développer des projets, de faire des acquisitions, des fusions de toutes sortes. Donc, aujourd'hui, c'est le point important, on peut dire qu'il y a une décélération de 50 % des encours de crédits accordés aux entreprises en 9 mois. Ceci pèse considérablement sur les investissements.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

## Rôle et missions de René Ricol, médiateur du crédit

René Ricol, le médiateur du crédit, est vraiment l'homme qu'il faut, au moment où il faut pour le job tel qu'il a été défini par le Président de la République. De quoi s'agit-il ? Il s'agit à la fois de limiter ou même d'empêcher des formes d'injustice dans la relation entre le banquier et la petite et moyenne entreprise.

→ **Laurence Parisot, à l'issue d'une réunion avec René Ricol, AFP, Europe 1 et BFM, 14 novembre 2008**

Il faut que le système soit gagnant-gagnant. On a besoin à la fois que les TPE et le PME puissent continuer à vivre et de banques saines. Donc, le rôle extraordinairement délicat du médiateur du crédit – je suis sûre qu'il peut le mener –, c'est de trouver le bon compromis gagnant-gagnant entre ces deux exigences.

→ **Laurence Parisot, à l'issue d'une réunion avec René Ricol, AFP, Europe 1 et BFM, 14 novembre 2008**

Le médiateur du crédit reçoit soit directement, soit via par exemple les MEDEF territoriaux qui lui adressent des dossiers, des cas pratiques et il voit s'il peut très vite arranger la situation. Ce qui a déjà été le cas. Il peut également, par la voix de tous ses délégués départementaux, faire passer des messages de bons fonctionnements, de bonnes pratiques, de bonnes ententes.

→ **Laurence Parisot, à l'issue d'une réunion avec René Ricol, AFP, Europe 1 et BFM, 14 novembre 2008**

Des réunions comme celle que nous avons eue aujourd'hui autour de René Ricol sont tout-à-fait bénéfiques. C'était une réunion informelle qui montrait bien, finalement, que nous avons des diagnostics communs et un objectif commun : tout faire pour que la France évite la récession, vite se mettre en ordre de marche pour que dès que la crise sera atténuée, dès que les systèmes financiers seront assainis, nos entreprises repartent le plus vite possible à la conquête des marchés.

→ **Laurence Parisot, à l'issue d'une réunion avec René Ricol, AFP, Europe 1 et BFM, 14 novembre 2008**

René Ricol, a obtenu un engagement sans équivoque de la Fédération bancaire française pour que toutes les banques adhérentes de la Fédération bancaire française respectent un principe de fidélité à l'égard de leurs clients, de leurs clients entreprises, et ce principe de fidélité, cela veut dire deux choses :

- premièrement, pas de réduction des encours de crédit, j'ai bien dit pas de réduction des encours de crédit

- et deuxièmement, pas d'augmentation des garanties personnelles.

Je pense que ce qu'a obtenu René Ricol, qui a été matérialisé le 12 novembre par un communiqué commun, est de la plus extrême importance. Et pour nous, représentants des entreprises, il est important de faire connaître cet accord. Car cela équivaut à faire savoir à chaque entreprise de France, de la plus petite à la plus grande, qu'il y a aujourd'hui une forme d'obligation qu'a reconnue la Fédération bancaire française à leur égard. Nous avons félicité René Ricol sur cet élément-là tout-à-fait décisif.

→ **Laurence Parisot, à l'issue d'une réunion avec René Ricol, AFP, Europe 1 et BFM, 14 novembre 2008**

Nous allons faire savoir dans nos territoires, auprès de tous nos chefs d'entreprise et de toutes les branches professionnelles : le médiateur du crédit René Ricol a obtenu un engagement très fort de la Fédération bancaire française. Cet engagement, je voudrais que chaque chef d'entreprise de France le connaisse, qu'il soit patron de TPE, patron de très grande entreprise. Parce que cet engagement dit que les banques ont décidé de continuer à accompagner avec fidélité leurs entreprises clientes dans leurs activités sans réduction de l'enveloppe globale d'encours. Et également, sans augmentation des garanties personnelles.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

## Relations banques-entreprises

Ce qui est le plus repérable, c'est ce que j'ai appelé la petite maltraitance à l'égard des petites et moyennes entreprises. La petite maltraitance, c'est le business card qui est supprimée par une

« René Ricol, le médiateur du crédit, est vraiment l'homme qu'il faut, au moment où il faut pour le job tel qu'il a été défini par le Président de la République »

« Des diagnostics communs et un objectif commun : tout faire pour que la France évite la récession, vite se mettre en ordre de marche pour que dès que la crise sera atténuée, dès que les systèmes financiers seront assainis, nos entreprises repartent le plus vite possible à la conquête des marchés »

« Face à la crise, il faut être solidaire. Solidaire entre banques et entreprises. A quoi cela sert-il si les banques perdent leurs clients ? Et nous-mêmes, les entreprises, nous avons besoin de banques solides et saines. Donc, il faut aussi les respecter et leur permettre de faire leur métier »

« On est tous dans le même bateau : ou nous ramons tous dans le même sens entrepreneurs, banquiers, responsables économiques, responsables politiques, ou nous coulons tous »

banque, même si sur le compte de cette carte de crédit business, il n'y avait aucun découvert. La petite maltraitance, c'est le leasing pour la voiture de fonction du commercial qui n'est pas renouvelée et ce, sans préavis, sans justificatif. Bref, c'est un nombre d'actions qui n'est pas immédiatement et gravement déstabilisant mais qui est inquiétant et pénalisant pour le fonctionnement quotidien de l'entreprise.

→ **Laurence Parisot, à l'issue de son entretien avec François Fillon, l'AFP, 6 novembre 2008**

Je crois que, et je l'ai déjà dit à quelques dirigeants de grandes banques françaises, que des instructions doivent passer dans les réseaux pour calmer le jeu. Mais on peut aussi comprendre que les directeurs d'agences locales bancaires aient été suffisamment inquiets ces dernières semaines pour resserrer partout certaines conditions aux entreprises.

→ **Laurence Parisot, à l'issue de son entretien avec François Fillon, l'AFP, 6 novembre 2008**

Face à la crise, il faut être solidaire. Solidaire entre banques et entreprises. A quoi cela sert-il si les banques perdent leurs clients ? Et nous-mêmes, les entreprises, nous avons besoin de banques solides et saines. Donc, il faut aussi les respecter et leur permettre de faire leur métier.

→ **Laurence Parisot, à l'issue de son entretien avec François Fillon, l'AFP, 6 novembre 2008**

### Rôle des banques

Il faut bien comprendre aussi ce qui s'est passé dans le métier de banquier. Quand vous êtes banquier, les semaines que vous venez de vivre ont été totalement effrayantes. Il faut donc, dans cette affaire, comprendre qu'on est tous dans le même bateau et que, ou nous ramons tous dans le même sens entrepreneurs, banquiers, responsables économiques, responsables politiques, ou nous coulons tous.

→ **Laurence Parisot, à l'issue d'une réunion avec René Ricol, AFP, Europe 1 et BFM, 14 novembre 2008**

Après tout, les banques sont aussi des entreprises comme les autres et elles doivent prendre leurs propres décisions d'allocation de crédit.

→ **Laurence Parisot, The Economist, 1<sup>er</sup> décembre 2008**

### Assurance-crédit

Le crédit inter-entreprises marche. L'assureur-crédit a un rôle très particulier qui le conduit parfois à noter les entreprises. Ce dont nous sommes en train de discuter avec le Premier ministre et les services de Bercy, ce sont les modalités de notation par les assureurs-crédit des entreprises pour s'assurer qu'il n'y ait pas, compte tenu de la crise, une déferlante de mauvaises notes qui, ensuite, pourrait provoquer, par jeu de domino, une série de catastrophes. Mais nous n'en sommes pas là du tout, d'autant plus qu'on travaille avec les assureurs-crédit. Et, encore une fois, personne n'est chacun dans son coin, isolé : on travaille de manière très solidaire et dans un intérêt collectif bien compris.

→ **Laurence Parisot, à l'issue de son entretien avec François Fillon, l'AFP, 6 novembre 2008**

J'ai été la première à signaler le caractère extraordinairement important, et je dirais primordial du de la question de l'assurance-crédit. J'ai été la première à dire à la deuxième réunion « banques » organisée autour de Nicolas Sarkozy à l'Élysée en présence du Premier ministre et de Christine Lagarde : avant de voir les problèmes qui peuvent surgir avec les banques, il y a un problème majeur avec l'assureur crédit. Depuis que ceci a été dit, les choses n'ont pas beaucoup évolué. Certes, Bercy y travaille, les assureurs-crédits sont très coopératifs et hier soir encore, dans mon bureau, je discutais avec le directeur général de la Coface qui m'exposait les deux solutions possibles. A ce stade, nous avons besoin de l'intervention de la ministre de l'Economie et des Finances. Je demande officiellement à Christine Lagarde d'organiser une rencontre avec les entreprises d'assurance-crédit françaises et les représentants des entreprises françaises le plus vite possible pour déterminer les meilleures modalités à mettre en œuvre pour soutenir l'assurance-crédit afin que celle-ci ne durcisse pas encore plus que ce qu'elles sont déjà obligées de faire aujourd'hui leurs conditions à l'égard des entreprises. Mais d'ores et déjà, le directeur général de la Coface m'a annoncé hier qu'il s'engageait, conformément à ce que je lui demandais à ce que, désormais, il y ait une motivation à tout changement de notation qui affecterait l'entreprise. Et que cette motivation serait connue de l'entreprise. Ce qui est un pas tout-à-fait important dans le fonctionnement des assureurs-crédit.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

## G20 de Washington

Quand les chefs d'Etat se réunissent comme ils l'ont fait le week-end dernier à Washington dans un cadre élargi, le G20, pour prendre des positions communes très claires, sans ambiguïté, les choses sont, vraiment, claires : il y a des lignes directrices, il y a du travail à faire, il y a des domaines bien identifiés.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

### Actions à mener

➤ La première consiste à dire : oui, la situation est sérieuse, soyons réalistes et lucides, mais attention à ne pas orchestrer nous-mêmes la catastrophe. Evidemment, plus on va dire que l'on va dans le mur, plus on va entraîner chaque acteur, chaque décideur économique, là à arrêter définitivement tout investissement, là à réduire ses effectifs, là à mettre dans le tiroir ses projets, ses brevets et ses inventions. Il faut tout faire pour éviter cela et il faut dire qu'il y a une possibilité de sortie. J'insiste sur ce point parce que je suis frappée par l'analogie qui est faite bien souvent avec 1929. C'est tout-à-fait étrange de comparer la situation actuelle à 1929. Le monde n'a rien à voir avec 1929. C'est un monde tellement nouveau, tellement différent que l'on a du mal à croire qu'il puisse y avoir des points communs avec 1929. Et quand je dis cela, ce n'est pas pour minorer la crise, c'est pour dire que la crise est différente, que la crise est inédite, que les solutions que nous trouveront à la crise seront forcément différentes de celle qui a été imaginée en 1929.

➤ Il y a une deuxième raison pour laquelle je dis cela. La Coface nous a remis un graphique qui permet de relativiser la crise d'une certaine façon. Il y a une courbe très intéressante sur les incidents de paiements qu'enregistre cet assureur-crédit. La courbe aujourd'hui est certes à un niveau haut si on regarde sur longue période, par rapport à 1970, mais ce n'est pas pour le moment, le plus haut des incidents de paiement qui a pu être enregistré. Lors du 2<sup>ème</sup> choc pétrolier, 1982, du premier choc pétrolier a fortiori, 1975, ou encore la période très dure de 1992-1993, nous avons une situation plus inquiétante et plus perturbante encore que celle que nous enregistrons aujourd'hui. Et en plus, avec des moments où la croissance mondiale était encore plus faible que la croissance mondiale d'aujourd'hui. Car certes les Etats-Unis sont en quasi récession, mais le monde n'est pas en récession. Je ne veux pas dire par là que les pays émergents vont être euphoriques, loin de là, mais le monde n'est pas en récession et pour le moment rien ne laisse penser qu'il rentrera en récession en 2009. Voilà pourquoi je pense qu'il ne faut pas orchestrer la catastrophe et ne faut pas faire l'analogie avec 1929. Ca, c'est la première chose qu'il faut faire, c'est montrer à quel point il faut être au boulot, avoir des idées et se coordonner. La deuxième chose, justement, c'est se coordonner pour quelle politique économique. Dans les 15 jours, j'organiserai une conférence de presse exceptionnelle avec toute l'équipe économique du MEDEF et nous formulerons nos recommandations et préconisations en matière de politique budgétaire et de politique européenne pour participer à la relance de nos économies, comme il a été d'ailleurs envisagé par les chefs d'Etat du G20.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

## ■ FORMATION PROFESSIONNELLE

Il faut absolument simplifier tous les dispositifs pour permettre notamment leur mise en œuvre dans les PME. Notre objectif, dans cette négociation est de permettre, d'une part, aux salariés d'accéder plus et mieux à la formation professionnelle, mais à budget constant pour les entreprises ; apporter, d'autre part notre concours en matière de formation pour permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder aux postes à pourvoir dans les entreprises, en dégagant des gains de productivité.

→ **Jean-François Pilliard, chef de file de la délégation patronale, Le Figaro, 7 novembre 2008**

Chacun des acteurs doit remplir son rôle avec le maximum d'efficacité. On ne peut pas nous demander de faire plus pour les demandeurs d'emploi si l'Etat ne fait pas un effort de son côté. Le fait que 150 000 jeunes quittent chaque année le système éducatif sans diplôme ni qualification est-il de notre responsabilité ? L'Etat doit dégager aussi des marges de manœuvre pour améliorer la formation des publics prioritaires. Il faut simplifier le réseau des organismes d'orientation, nous associer plus à l'information des lycéens sur les métiers qui recrutent ou utiliser pour la formation des demandeurs d'emploi une part des 10 % du budget de l'Unedic qu'il a affectés au

fonctionnement du Pôle emploi.

→ **Jean-François Pilliard, chef de file de la délégation patronale, Le Figaro, 7 novembre 2008**

On avance. Le principe qui a été vraiment fixé comme ligne directrice au chef de file de la négociation, Jean-François Pilliard est très clair : faire mieux à un moindre coût. Nous voulons absolument démontrer que ce n'est pas parce que quelque chose coûte cher que c'est bien. Il y a de l'optimisation à faire en matière de formation professionnelle pour améliorer la qualité, tant pour les salariés que pour les entreprises.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

« Faire mieux à un moindre coût »

## ■ FRANCHISSEMENT DE SEUILS

### *A propos des conclusions d'un groupe de travail de l'AMF*

L'AMF a constitué un groupe de travail sur la problématique des franchissements de seuils. Ce groupe de travail avait d'abord pour vocation de préparer la transposition d'une directive européenne sur la transparence des informations qu'il convient de donner aux autorités de marché en cas de passage d'un seuil à un autre. Jusque là, sur le principe, rien à dire. Sauf que ce groupe de travail a été constitué de la manière la plus discrète possible. Et ce groupe de travail ensuite a mené ces travaux d'une manière encore plus discrète. Et ce groupe de travail a conclu ses travaux début novembre et a demandé d'une manière tout aussi discrète, très vite, aux organisations concernées, à l'Afep, au MEDEF, de se prononcer sur ces travaux pour le 14 novembre au plus tard. Sachant que nous avons reçu le document final le 10 novembre. Quatre jours pour étudier un document complexe, copieux et à propos duquel nous ne disposions, dans les semaines qui ont précédé, d'aucune information. Donc quelques jours pour découvrir des propositions dont certaines sont franchement scandaleuses.

Alors, l'une d'entre elles, la plus scandaleuse d'entre elles, consiste à dire qu'il conviendrait de bloquer les droits de vote à 25 %. Comprenez ce que cela veut dire : vous détenez 50 % des actions de l'entreprise, vous détenez 75 % des actions de l'entreprise, ah non, quoi qu'il arrive, on bloque les droits de vote à 25 %. C'est tout simplement de l'expropriation. Donc, je tiens à faire savoir d'emblée qu'il n'est pas question d'accepter une telle approche proposée par l'AMF. Maintenant, je voudrais vous donner d'autres précisions qui résument notre position et que nous allons transmettre à Christine Lagarde dans les jours qui viennent. Il y avait un certain nombre de sujets plus ou moins techniques qui étaient également abordés. Tous les sujets qui concernent la transparence et l'extension de la formation en cas de franchissement de seuils, grosso modo, nous y adhérons totalement. Il y a peut-être des nuances, mais c'est vraiment de l'ordre du technique. En revanche, il y a un autre sujet qui consiste à se demander à partir de quel niveau on doit déclencher une OPA, à partir de quel niveau de seuil. Sachez qu'en France, aujourd'hui, le niveau est de 33 1/3. C'est parce que vous arrivez à 33 1/3 que vous avez l'obligation de déclencher l'OPA. Pour que vous ayez un benchmark, il faut comprendre qu'aux Etats-Unis, il n'y a pas de seuil et par ailleurs, il faut comprendre que dans la plupart des pays de l'Union européenne, le seuil est à 30 %. Notre recommandation et notre demande au gouvernement est de maintenir le seuil de 33 1/3, tout simplement parce que c'est cohérent avec le droit des sociétés puisque par ailleurs c'est à 33 1/3 aussi que vous avez le blocage de la minorité. Donc, autant maintenir une logique dans le système. Et, ça c'est le point fondamental, alors que nous sommes aujourd'hui en situation de fragilité parce que la valeur boursière des actifs des entreprises françaises cotées est à un niveau particulièrement bas, est ce que nous voulons nous affaiblir plus encore en facilitant les OPA et notamment les OPA hostiles qui peuvent venir de très loin ? Je trouve qu'il y a là une très grande maladresse. Je pense que si l'on veut défendre notre capitalisme, en particulier notre capitalisme entrepreneurial familial, ne touchons pas à ce seuil de 33 1/3. C'était la position unanime du Conseil exécutif hier.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse, 18 novembre 2008**

## ■ GPEC

### *A l'issue de la dernière séance de négociation qui a abouti à un projet d'accord national interprofessionnel*

Au terme de cette dernière réunion de négociation sur la GPEC, chacune des organisations syndicales a reconnu que le texte avait beaucoup évolué sur des points fondamentaux.

« Si l'on veut défendre notre capitalisme, en particulier notre capitalisme entrepreneurial familial, ne touchons pas à ce seuil de 33 1/3 »

- Nous avons mis au point un texte d'orientation sur un sujet qui jusqu'à présent relevait de la loi, abordé pour la première fois par la négociation interprofessionnelle. Ce texte met notamment l'accent sur la gestion et l'anticipation des métiers, des compétences et des qualifications. C'est un point de consensus.
- C'est aussi un texte très opérationnel, avec des leviers d'accompagnement pour permettre aux petites et grandes entreprises, aux branches et aux territoires d'engager une démarche de GPEC.
- Le projet d'accord traite aussi bien de l'aspect collectif de la GPEC, que de son aspect individuel. Un bilan d'étape professionnel est créé pour tous les salariés, dont les modalités de mise en oeuvre sont renvoyées à un groupe de travail.
- Enfin, pour ce qui concerne l'article 7 qui porte sur la GPEC et le licenciement économique, ce texte rappelle que les procédures de GPEC et de licenciement économique devaient être dissociées, comme le fait la loi elle-même.

L'articulation de cette négociation avec les autres négociations fait partie de l'accord lui-même, puisqu'il précise qu'il n'entrera en vigueur que lorsque les conclusions des groupes de travail auront fait l'objet d'avenant et après l'achèvement de la négociation sur la formation professionnelle. Il y a un lien évident entre GPEC et formation professionnelle. Nous devons donc veiller à ce que ces négociations menées en parallèle mettent en place des dispositifs cohérents.

Toutes les organisations syndicales ont compris qu'il s'agissait d'un accord de nature spécifique. Je suis donc plutôt optimiste sur le nombre d'organisations qui pourraient être signataires, même si cette décision relève de leur entière responsabilité

→ **Bernard Lemée, chef de file de la délégation patronale, l'ensemble de la presse, 14 et 15 novembre 2008**

Vendredi, nous avons eu une bonne séance conclusive sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. J'ai bon espoir que, dans quelques semaines, au moins trois syndicats nous confirmeront leur accord sur ce dispositif.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

Ce qui est important, c'est que cette négociation est d'abord la suite de l'accord de modernisation du marché du travail de janvier 2008. Donc, quand on fait quelque chose, on le suit, on avance. Deuxièmement, c'est une négociation qui aboutit à la mise en place de dispositifs opérationnels, pratiques, avec notamment un bilan d'étape professionnel. C'est un bilan qui sera accessible au salarié tous les cinq ans, à partir du moment où il en fait la demande, mais l'employeur est tenu de lui dire et de lui expliquer les modalités de ce bilan, chaque année, donc il y a une obligation d'information. Et bien sûr, si le salarié, compte tenu de cette information dit : ça m'intéresse, je veux faire un bilan d'étape professionnel, l'employeur est tenu d'accepter. Donc, ça c'est un dispositif opérationnel très intéressant et très important. La deuxième chose, c'est qu'on a vraiment conçue toute la gestion prévisionnelle des emplois et compétences avec une matrice croisée, branches professionnelles/territoires. Là, c'est vraiment un pas en avant parce que, trop souvent, on travaille d'une manière cloisonnée et cette approche croisée est tout-à-fait pertinente et utile, ça se fera par le biais notamment des Copire.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

## ■ MEDEF

### *Nominations*

Deux directeurs généraux délégués ont été nommés hier : Hélène Molinari d'une part, Jean-Charles Simon d'autre part. Ce mouvement est extraordinairement important à mes yeux et c'est un moment important de mon mandat en tant que présidente du MEDEF. En effet, j'ai pu mesurer, au fur et à mesure des années, et plus particulièrement des 10 derniers mois, à quel point l'ancienne organisation du MEDEF – pour moi à partir d'aujourd'hui, c'est l'ancienne organisation – avait montré ses limites. Et plus que cela, son inadaptation ou son inadéquation à la multiplicité des enjeux auxquels nous devons faire face, à leur nouveauté parfois totalement radicale, comme la crise que nous connaissons aujourd'hui. Et cette structure qui a prévalu jusqu'à hier, d'une certaine façon avec la concentration entre les mains d'une seule personne au sommet du MEDEF a pénalisé le MEDEF lui-même. Et l'interne du MEDEF a été jusqu'à présent le parent pauvre de la politique du MEDEF, du travail du MEDEF.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

Ce que nous avons décidé, ce n'est pas simplement de dédoubler d'une certaine façon la direction générale, ça c'est le premier pas. En réalité, nous avons deux mois de travail devant nous avec en particulier, bien sûr, Hélène et Jean-Charles qui nous rejoindra le 1<sup>er</sup> décembre, et avec beaucoup d'autres à l'intérieur du MEDEF, pour modifier profondément le mode de management, pour favoriser la transversalité, pour encourager l'innovation, et pour trouver une meilleure complémentarité entre la dimension politique, au sens noble du terme, de notre travail et la dimension entrepreneuriale que nous devons avoir parce que nous sommes les représentants de l'entreprise, parce que nous sommes les porte-paroles de l'entreprise.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

Cette décision importante qui aboutira à des modifications dans les deux mois qui viennent sur l'organisation interne de notre mouvement. Ces modifications d'ailleurs seront largement conçues de manière à rendre plus opérationnel et plus présent dans notre quotidien le plan « Ambition 2010 » qui a pour vocation de changer certains paramètres essentiels de la représentation patronale.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

## ■ PRUD'HOMMES

Je vous fais part d'un étonnement qui mérite peut-être quelques explications mais que je n'ai pas. Nous avons découvert hier par une dépêche AFP que le gouvernement avait consacré pour la campagne pour les élections prud'homales un budget de 5 millions d'euros pour l'ensemble des partenaires sociaux, organisations syndicales, organisations patronales. Sachant que nous avons reçu, nous les employeurs, ceux qui sont regroupés au sein du Clide, 650 000 euros. Donc, je déduis, si je ne me suis pas trompée dans ma soustraction, 5 millions d'euros moins 650 000 : 4 350 000 euros pour les organisations syndicales ? Là, je me pose la question en termes d'équité, en termes de justice. Il y a un strict principe de parité dans les prud'hommes, parité employeurs-salariés. Ces élections sont aussi importantes pour nous que les organisations syndicales. Certes, nous, nous ne sommes pas dans une rivalité, une compétition pour mesurer les forces des uns et des autres, mais nous voulons – et nous avons tout fait pour encourager une forte participation des employeurs, pour susciter de nouvelles candidatures – un renouvellement des représentations employeurs au sein des prud'hommes. Donc c'est quelque chose qui est tout-à-fait important et je m'interroge sur la disproportion des budgets alloués aux différents partenaires concernés.

→ **Laurence Parisot, conférence de presse mensuelle, 18 novembre 2008**

Retrouvez les derniers communiqués du MEDEF sur le site [www.medef.fr](http://www.medef.fr)

- **Développement et protection des entreprises - 20 novembre 2008**
- **Deuxièmes journées de l'entrepreneur - 17 novembre 2008**
- **La récession évitée grâce à l'investissement des entreprises - 14 novembre 2008**
- **Barack Obama, 44<sup>e</sup> président des Etats-Unis d'Amérique - 5 novembre 2008**
- **Amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale - 3 novembre 2008**